

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024 à 19h00**

Présents : M Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, M. Patrick ROY, Mme Michelle CIAVATTI, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ, M. Guy CARMONA, Mme Constance CALI, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, Mme Karen BISSONET, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Christophe FAYOLLE, **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : M. Stephan HERVE qui a donné pouvoir à M. Patrick ROY, Mme Stéphanie ROUX qui a donné pouvoir à Mme Constance CALI, M. Hugo GALATIOTO qui a donné pouvoir à M. Manuel GOMEZ, Mme Sandrine COMBE qui a donné pouvoir à M. Christophe FAYOLLE

Absents excusés : M. Laurent CHARPENAY, M. Franck CHARPENAY

Secrétaire de séance : M. Manuel GOMEZ

La séance débute à 19h02.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Manuel GOMEZ **a été nommé secrétaire de séance à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Liste de délibérations :

2024_027 - FIXATION DES TARIFS DE LA FOIRE DE SEPTEMBRE 2024 – CATEGORIES EXPOSITION DIVERSES / OUTILLAGE / DEMONSTRATEUR, ELEVEUR DE CHIENS, VOLAILLES

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Vote** les tarifs euros HT (TVA 10 %) ci-dessus qui seront appliqués pour la foire de septembre 2024 pour les trois catégories suivantes : **exposition divers et démonstrateurs / Volailles / Chiens** :

	TARIF 2024	
	COMMERCIALISATION	JOUR DE FOIRE
Tarif au mètre linéaire		
Exposition diverses / outillage/ Démonstrateur	30,04 €	39,78 €
Eleveur de chiens	36,08 €	
Volailles	19,64 €	40,00 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Trésorière de Bourgoin Jallieu
 - Madame la Présidente des commerçants non sédentaires de l'Isère

2024_028 - MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT DE LA « PLACE DU VILLAGE » ET DE LA COUR D'ECOLE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Attribue** le marché de maîtrise d'œuvre Aménagement de la « place du village » et de la cour d'école au groupement « CAMBIUM PAYSAGE / ECE / KALEIDO'SCOP » selon les conditions susvisées.

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre Aménagement de la « place du village » et de la cour d'école.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de l'Isère.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024 à 19h00**

2024_029 - CONVENTION DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF REZOPOUCE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Adopte** la « convention de mise en place du dispositif Rezo pouce »
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **Charge** Monsieur le Maire de signer tous les documents et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision ;
- **Dit** que la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Monsieur le Président de la Communauté de communes de Bièvre-Est

2024_030 - VOTE DE L'ENVELOPPE "FOURNITURES SCOLAIRES" AFFECTEE A L'ECOLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Fixe** à 47 € par élève le montant qui sera affecté au budget communal, pour les dépenses de fournitures scolaires des instituteurs et institutrices de l'école maternelle et primaire de Beaucroissant pour l'année scolaire 2024-2025.
- **Fixe** à 200 € le montant qui sera affecté au budget communal pour les dépenses de fournitures scolaires du Rased (Réseaux d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté).
- **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'application de cette décision et d'inscrire les dépenses correspondantes à l'article 6067 des Budgets Primitifs communaux 2024 et 2025.

2024_031 - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 16 voix pour, 1 voix contre (M. Manuel GOMEZ) et 0 abstention :

- **Approuve** le règlement intérieur de fonctionnement des services municipaux d'accueil périscolaire
- **Autorise** Monsieur le maire à signer le règlement et à effectuer toutes les démarches nécessaires à leur mise en application.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Préfet de l'Isère

2024_032 - PARTICIPATION FINANCIERE ACCES PISCINE DE RENAGE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE RENAGE – ETE 2024

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Autorise** M. le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat piscine avec la ville de Renage pour la saison estivale 2024 et de le charger d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024 à 19h00**

- **S'engage** à prendre en charge, pour les Manants, le différentiel de prix entre le tarif réservé aux Renageois et le tarif « extérieurs » à la commune de Renage sur justificatif (registre des entrées tenu par la commune de Renage) au compte 611.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame le Maire de Renage
 - Madame la Trésorière de Bourgoin-Jallieu

La séance étant close, est levée à 21h20.